

Fiscalité directe et droit communautaire

	Avertissement des auteurs	1
1	Préambule	2
2	Partie I Les directives	3
	Chapitre I Préambule	4
3	Chapitre II Le fonctionnement des directives	5
4	Chapitre III Les principales directives adoptées en matière de fiscalité directe	6
5	Section I La directive fusion	6
6	Sous-section I Présentation générale	6
11	Sous-section II Les définitions	7
17	Sous-section III Règles d'imposition	9
18	Sous-section IV Portée de la directive	12
20	Sous-section V Bref examen critique des mesures de transposition en droit interne	12
21	Section II La directive « mères-filles »	14
25	Sous-section I Présentation générale	14
27	Sous-section II Définitions	15
28	Sous-section III Les règles d'imposition	19
28	Sous-section IV Dérogations	22
34	Section III Les autres directives en matière de fiscalité directe	24
34	Sous-section I La directive concernant les paiements d'intérêts et redevances entre sociétés associées	24
38	Sous-section II Procédure communautaire relative à l'élimination des doubles impositions en matière de prix de transfert	27
43	Sous-section III La coopération administrative entre les États membres	30
45	Sous-section IV La directive épargne	34
45	Chapitre IV L'invocabilité des directives par les contribuables	36
46	Section I Le recours en manquement	36
46	Section II Les recours juridictionnels	37
47	Chapitre V Étude pratique : un exemple de difficulté d'application de la directive « mères-filles » : la condition de conservation des titres de la filiale	39
48	Partie II Les libertés de circulation, principes essentiels du droit communautaire	41
49	Chapitre I Étude descriptive des libertés : égalité de traitement dans le domaine fiscal	44
50	Section I Définition des libertés	45
52	Sous-section I Définitions issues du traité	45
53	Sous-section II Précisions jurisprudentielles	46
54	Section II Étude de l'étendue des libertés	46
55	Sous-section I Observations préliminaires : les libertés ne sont pas applicables aux situations purement internes	47
57	Sous-section II L'interdiction des restrictions	48
59	Sous-section III Les restrictions justifiées	52
60	Chapitre II Étude dynamique des libertés : application concrète à l'appui des droits des contribuables	58
61	Section I Le droit communautaire dans le cadre du contentieux fiscal de droit commun	58
65	Sous-section I La contestation du bien-fondé de l'impôt ou de la proposition de rectification	59
67	Sous-section II Le remboursement d'impositions fondées sur des dispositions antérieurement invalidées : la répétition de l'indu	64
71	Section II Le droit communautaire à l'appui d'un recours pour excès de pouvoir	66
	Sous-section I Les conditions de recevabilité du recours pour excès de pouvoir	67
	Sous-section II Les effets du recours pour excès de pouvoir	69

73	Chapitre III	Études pratiques	72
	Section I	L'impact des conventions fiscales sur les libertés communautaires	72
74	Section II	Libertés communautaires et abus de droit	74
75	Partie III	Fiscalité directe et réglementation des aides d'État	78
	Chapitre I	Préambule	79
76	Chapitre II	Comment s'effectue le contrôle des aides d'État par la Commission dans le domaine de la fiscalité directe	82
	Section I	Règles générales	82
77	Section II	Examen des aides nouvelles	83
	Sous-section I	Notion d'aide nouvelle	83
78	Sous-section II	Déroulement de la procédure d'examen	85
80	Section III	L'examen des aides existantes	88
	Sous-section I	Définition des aides existantes	88
81	Sous-section II	Procédure	89
82	Section IV	Conséquences de la non-conformité d'une aide au Traité	89
	Sous-section I	Hypothèses pouvant révéler l'existence d'une aide illégale	90
83	Sous-section II	Pouvoir de la Commission	91
86	Sous-section III	Voies de recours	93
87	Chapitre III	Comment caractériser une aide d'État dans le domaine de la fiscalité directe ?	94
88	Section I	Les aides prohibées par principe	95
89	Sous-section I	La mesure doit alléger les charges que supportent normalement ses bénéficiaires	95
90	Sous-section II	L'avantage doit être accordé au moyen de ressources publiques	96
91	Sous-section III	La mesure doit affecter les échanges entre les États membres	97
92	Sous-section IV	L'aide doit être sélective	98
93	Section II	Les aides autorisées sans examen préalable de la Commission	99
94	Sous-section I	Les aides inférieures à un certain montant (règlement « de minimis »)	100
95	Sous-section II	Les aides accordées aux PME	102
96	Sous-section III	Les aides à finalité régionale	103
97	Sous-section IV	Exemple d'aide à finalité sectorielle : les aides au transport maritime	105
98	Chapitre IV	Perspectives – Conclusion	107
99	Chapitre V	Études pratiques	109
	Section I	Mesures fiscales discriminatoires et aides d'État : comment agir ?	109
	Sous-section I	Les exonérations dont bénéficient certains contribuables	109
100	Sous-section II	Les contributions dont le produit est affecté	110
101	Section II	Aides d'États en matière de fiscalité directe : l'affaire du « GIE fiscal »	111
	Sous-section I	Présentation du dispositif	111
102	Sous-section II	Qualification du dispositif comme aide d'État prohibée	113
103	Sous-section III	Définition des bénéficiaires	114
104	Section III	Un exemple de régime fiscal susceptible de constituer une aide d'État : les « holding 29 » luxembourgeoise	115
105	Section IV	Une transaction fiscale peut-elle constituer une aide d'État ?	117
106	Sous-section I	Aide accordée au moyen de ressource d'État	118
107	Sous-section II	Sélectivité de l'aide	118
108	Sous-section III	Avantage procuré au bénéficiaire	118
109	Sous-section IV	Affectation des échanges	119
110	Partie IV	Conclusion	120

Annexes

Index des annexes

Annexe 1	Traité du 25 mars 1957 – Extraits
Annexe 2	Convention du 23/07/1990 relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéficiaires d'entreprises associées (90/436/CEE) – Extraits
Annexe 3	Protocole du 25 mai 1999 modifiant la convention 90/436/CEE du 23 juill. 1990 – Extraits
Annexe 4	Directive 76/308/CEE du Conseil, du 15 mars 1976, concernant l'assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances résultant d'opérations faisant partie du système de financement du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, ainsi que de prélèvements agricoles et de droits de douane – Extraits
Annexe 5	Directive 77/799/CEE du Conseil, du 19 déc. 1977, concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des États membres dans le domaine des impôts directs – Extraits
Annexe 6	Directive 79/1070/CEE du Conseil, du 6 déc. 1979, modifiant la directive 77/799/CEE concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des États membres dans le domaine des impôts directs – Extraits
Annexe 7	Annexe 1 à la directive 88/361/CEE du Conseil du 24 juin 1988 pour la mise en œuvre de l'article 67 du traité – Extraits
Annexe 8	Directive 90/434/CEE du Conseil, du 23 juill. 1990, concernant le régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'États membres différents
Annexe 9	Directive 90/435/CEE du Conseil, du 23 juill. 1990, concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'États membres différents – Extraits
Annexe 10	Directive 2003/49/CE du Conseil du 3 juin 2003 concernant un régime fiscal commun applicable aux paiements d'intérêts et de redevances effectués entre des sociétés associées d'États membres différents – Extraits
Annexe 11	Directive 2003/48/CE du Conseil du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts – Extraits
Annexe 12	Directive 2003/123/CE du Conseil du 22 déc. 2003 modifiant la directive 90/435/CEE concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'États membres différents – Extraits
Annexe 13	Directive 2003/93/CE du Conseil du 7 oct. 2003 modifiant la directive 77/799/CEE concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des États membres dans le domaine des impôts directs et indirects – Extraits
Annexe 14	Directive 2004/106/CE du Conseil du 16 nov. 2004 modifiant la directive 77/799/CEE concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des États membres dans le domaine des impôts directs, de certains droits d'accises et des taxes sur les primes d'assurance, et la directive 92/12/CEE relative au régime général, à la détention, à la circulation et aux contrôles des produits soumis à accises – Extraits
Annexe 15	Directive 2005/19/CE du Conseil du 17 févr. 2005 modifiant la directive 90/434/CEE concernant le régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'États membres différents – Extraits
Annexe 16	Règlement CE n° 659/1999 du Conseil du 22 mars 1999 portant modalités d'application de l'article 93 du traité CE – Extraits
Annexe 17	Règlement (CE) n° 994/98 du Conseil du 7 mai 1998 sur l'application des articles 92 et 93 du traité instituant la Communauté européenne à certaines catégories d'aides d'État horizontales – Extraits
Annexe 18	Règlement (CE) n° 69/2001 de la Commission du 12 janv. 2001 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides de minimis – Extraits
Annexe 19	Règlement (CE) n° 70/2001 de la Commission du 12 janv. 2001 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides d'État en faveur des petites et moyennes entreprises
Annexe 20	Projet de règlement de la Commission concernant l'application des articles 87 et 88 du Traité CE aux aides <i>de minimis</i>
Annexe 21	Communication de la Commission sur l'application des règles relatives aux aides d'État aux mesures relevant de la fiscalité directe des entreprises (98/C 384/03) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
Annexe 22	Communication C(2004) 43 de la Commission – Orientations communautaires sur les aides d'État au transport maritime

Annexe 23	Lignes directrices concernant les aides d'État à finalité régionale (98/C 74/06) (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) – Extraits
Annexe 24	Plan d'action dans le domaine des aides d'État. COM (2005) 107 Final du 7 juin 2005
Annexe 25	Décision n° 2006-540 DC, 27 juill. 2006 – Extraits
Annexe 26	CE 3 févr. 1989, n° 74.052, <i>Compagnie ALITALIA</i>
Annexe 27	CE 20 oct. 1989, n° 108243, <i>Nicolo</i> – Extraits
Annexe 28	CE 22 déc. 1989, n° 86113, <i>Cercle militaire de la caserne Mortier</i>
Annexe 29	CE 4 mai 1990, n ^{os} 55124 et 55137, <i>Associations freudiennes et Robinet</i>
Annexe 30	CE 24 sept. 1990, n° 58657, <i>Boisdet</i> – Extraits
Annexe 31	CE 28 févr. 1992, n ^{os} 56776 et 56777, <i>SA Rothmans International France et SA Philip Morris France</i>
Annexe 32	CE 2 juin 1993, n° 69726, <i>Fédération nationale du commerce extérieur des produits alimentaires – Syndicat national des négociants et transformateurs de saumons</i>
Annexe 33	CE 14 févr. 1994, n° 130459, <i>Bernardet</i> – Extraits
Annexe 34	CE 23 févr. 1994, n° 129402, <i>Société Voillet Frères</i> – Extraits
Annexe 35	CE 28 mars 1997, n ^{os} 179049, 179050, 179054, <i>Société Baxter</i>
Annexe 36	CE 8 juill. 1998, n° 186184, <i>Fédération française des spiritueux</i>
Annexe 37	CE 25 avr. 2001, n ^{os} 230166 et 230345, <i>SARL Janfin</i>
Annexe 38	CE 19 juin 2002, n° 209820, <i>M. de Lasteyrie du Saillant</i>
Annexe 39	CE 10 juill. 2002, n° 244411, <i>SARL Grey Diffusion</i>
Annexe 40	CE 6 nov. 2002, n° 246830, <i>SA Le Micocoulier</i> – Extraits
Annexe 41	CE 18 déc. 2002, n° 233618, <i>Duvignères</i> – Extraits
Annexe 42	CE 19 févr. 2003, n° 235697, <i>Société Auberge Ferme des Genêts</i>
Annexe 43	CE 30 déc. 2003, n° 249047, <i>SARL Coréal Gestion</i>
Annexe 44	CE 28 mai 2004, n° 261289, <i>Lassus</i>
Annexe 45	CE 10 nov. 2004, n° 211341, <i>M. de Lasteyrie du Saillant</i>
Annexe 46	CE 15 déc. 2004, n° 235069, <i>SARL Denkvit France</i>
Annexe 47	CAA Paris 14 avr. 2005, n° 03PA01511, <i>Société Fiat Partecipazioni Spa</i> – Extraits
Annexe 48	CE 18 mai 2005, n° 267087, <i>Société Sagal</i>
Annexe 49	CE 27 juin 2005, n° 259368, <i>Dufresne</i>
Annexe 50	CE 6 mars 2006, n° 262982, <i>Syndicat national des enseignants et artistes</i>
Annexe 51	CE 2 juin 2006, n° 275416, <i>Chauderlot</i>
Annexe 52	Cass. Mixte 24 mai 1975, <i>Cafés Jacques Vabres</i> – Extraits
Annexe 53	Cass. com. 3 mai 2000, n° 98-15.763, <i>Société Laboratoires Chauvin</i>
Annexe 54	Cass. com. 13 déc. 2005, n° 02-10.359, <i>Société Elisa</i>
Annexe 55	TPICE 24 janv. 1995, aff. T-74/92, <i>Ladbroke Racing</i>
Annexe 56	TPICE 27 févr. 1997, aff. T-106/95, <i>FFSA</i>
Annexe 57	TPICE 15 sept. 1998, aff. T-95/96, <i>Gestevision Telecinco SA</i>
Annexe 58	TPICE 3 juin 1999, aff. T-17/96, <i>Télévision Française 1 SA</i>
Annexe 59	TPICE 9 sept. 1999, aff. T-127/98, <i>UPS Europe SA</i> – Résumé
Annexe 60	TPICE 30 avr. 2002, aff. T-195/01 et T-207/01, <i>Government of Gibraltar c/ Communautés européennes</i>
Annexe 61	TPICE 27 févr. 2006, aff. T-34/02, <i>EURL Le levant</i>
Annexe 62	TPICE 10 mai 2006, aff. T-395/04, <i>Air One Spa</i>
Annexe 63	TPICE 31 mai 2006, aff. T-354/99, <i>Kuwait Petroleum</i>
Annexe 64	CJCE 15 juill. 1964, aff. 6/64, <i>Costa c/ ENEL</i> – Extraits
Annexe 65	CJCE 2 juill. 1974, aff. 173/73, <i>Gouvernement de la République italienne c/ Commission des Communautés européennes</i>
Annexe 66	CJCE 22 mars 1977, aff. 78/76, <i>Van Duyn</i> – Extraits
Annexe 67	CJCE 28 janv. 1986, aff. 270/83, <i>Commission c/ France</i> – Extraits
Annexe 68	CJCE 21 mars 1990, aff. C-142/87, <i>Belgique c/ Commission</i> – Extraits
Annexe 69	CJCE 8 mai 1990, aff. C-175/88, <i>Biehl</i>
Annexe 70	CJCE 20 sept. 1990, aff. C-5/89, <i>Commission c/ Allemagne</i>
Annexe 71	8/ CJCE 28 janvier 1992, aff. C-204/90, « <i>Bachmann</i> »
Annexe 72	CJCE 26 janv. 1993, aff. C-112/91, <i>Hans Werner</i> – Extraits
Annexe 73	CJCE 14 sept. 1994, aff. C-278/92, C-279/92 et C-280/92, <i>Royaume d'Espagne c/ Commission</i> – Extraits
Annexe 74	CJCE 14 févr. 1995, aff. C-279/93, <i>Schumacker</i>
Annexe 75	CJCE 26 oct. 1995, aff. C-36/94, <i>Siesse</i> – Extraits

Annexe 76	CJCE 27 juin 1996, aff. C-107/94, <i>Asscher</i>
Annexe 77	CJCE 17 oct. 1996, aff. C-283/94, C-291/94 et C-292/94, <i>Denkavit International BV</i>
Annexe 78	CJCE 20 mars 1997, aff. C-96/95, <i>Commission c/ Allemagne</i> – Extraits
Annexe 79	CJCE 15 mai 1997, aff. C-250/95, <i>Futura Participations SA et Singer</i>
Annexe 80	CJCE 17 juill. 1997, aff. C-28/95, <i>Leur-Bloem</i>
Annexe 81	CJCE 12 mai 1998, aff. C-336/96, <i>Époux Gilly</i>
Annexe 82	CJCE 16 juill. 1998, aff. C-264/96, <i>ICI</i>
Annexe 83	CJCE 9 mars 1999, aff. C-212/97, <i>Centros Ltd</i>
Annexe 84	CJCE 19 mai 1999, aff. C-6/97, <i>République italienne c/ Commission</i>
Annexe 85	CJCE 21 sept. 1999, aff. C-307/97, <i>Compagnie de Saint Gobain</i>
Annexe 86	CJCE 13 avr. 2000, aff. C-420/98, <i>W.N.</i>
Annexe 87	CJCE 6 juin 2000, aff. C-35/98, <i>Verkooijen</i>
Annexe 88	CJCE 8 juin 2000, aff. C-375/98, <i>Ministério Publico et Fazenda Publica contre Epson Europe BV</i> – Extraits
Annexe 89	CJCE 28 nov. 2000, aff. C-88/99, <i>Roquette Frères SA</i>
Annexe 90	CJCE 8 mars 2001, aff. 397/98, <i>Metallgesellschaft Hoechst</i>
Annexe 91	CJCE 20 sept. 2001, aff. C-184/99, <i>Grzelczyk</i>
Annexe 92	CJCE 4 oct. 2001, aff. C-294/99, <i>Athinaïki Zythopoïia AE contre Elliniko Dimosio</i> – Extraits
Annexe 93	CJCE 15 janv. 2002, aff. C-43/00, <i>Andersen og Jensen</i>
Annexe 94	CJCE 12 déc. 2002, aff. C-385/00, <i>de Groot</i>
Annexe 95	CJCE 18 sept. 2003, aff. 168/01, <i>Bosal Holding</i>
Annexe 96	CJCE 23 sept. 2003, aff. C-452/01, <i>Mme Ospelt et fondation Schlössle Weissenberg</i> – Extraits
Annexe 97	CJCE 25 sept. 2003, aff. C-58/01, <i>Océ van der Grinten NV</i> – Extraits
Annexe 98	CJCE 27 nov. 2003, aff. C-34/01, C-35/01, C-36/01, C-37/01 et C-38/01, <i>Enirisorse</i> – Extraits
Annexe 99	CJCE 4 mars 2004, aff. C-334/02, <i>Commission c/ France</i> – Extraits
Annexe 100	CJCE 11 mars 2004, aff. C-9/02, <i>Lasteyrie du Saillant</i>
Annexe 101	CJCE 29 avr. 2004, aff. C-372/97, <i>Italie c/ Commission</i>
Annexe 102	CJCE 29 juin 2004, aff. C-110/02, <i>Commission c/ Conseil</i>
Annexe 103	CJCE 7 sept. 2004, aff. C-319/02, <i>Manninen</i>
Annexe 104	CJCE 5 juill. 2005, aff. C-376/03, <i>D.</i>
Annexe 105	CJCE 13 déc. 2005, aff. C-446/03, <i>Marks & Spencer</i>
Annexe 106	CJCE 15 déc. 2005, aff. C-66/02, <i>Italie c/ Commission</i> – Extraits
Annexe 107	CJCE 10 janv. 2006, aff. C-222/04, <i>Cassa di Risparmio di Firenze</i> – Extraits
Annexe 108	CJCE 19 janv. 2006, aff. C-265/04, <i>Bouanich</i> – Extraits
Annexe 109	CJCE 23 févr. 2006, aff. C-253/03, <i>CLT-UFA</i>
Annexe 110	CJCE 22 juin 2006, aff. C-399/03, <i>Commission c/ Conseil</i> – Extraits
Annexe 111	CJCE 12 sept. 2006, aff. C-196/04, <i>Cadbury Schweppes</i>
Annexe 112	CJCE aff. C-292/04 (non encore rendue), <i>Meilicke</i> – Conclusions de l'Avocat Général du 10 nov. 2005